

**ARRETE N° 2023-1180
PORTANT NOMINATION DE LA DIRECTRICE ADJOINTE DE
RANG B DE L'UFR D'ETUDES ITALIENNES**

La Doyenne de la Faculté des Lettres de Sorbonne Université

Vu le code de l'éducation ;

Vu les statuts de Sorbonne Université ;

Vu les statuts de la Faculté des Lettres ;

Vu les statuts de l'UFR d'études italiennes ;

Vu l'arrêté n°2019-869 en date du 12 novembre 2019 portant élection de la direction de l'UFR d'études italiennes ;

Vu le procès-verbal du conseil de l'UFR d'études italiennes du 19 octobre 2023 ;

Considérant la démission de Madame Lise BOSSI en tant que directrice adjointe de rang B de l'UFR d'études italiennes à compter du 1er octobre 2023 ;

ARRÊTE

Article 1 :

Madame Lucie COMPARINI, maîtresse de conférences, est élue directrice adjointe de rang A de l'UFR d'études italiennes à compter du 20 octobre 2023 et pour la durée de mandat restant à courir du directeur de l'UFR.

Article 2 :

Madame la directrice générale de la Faculté des Lettres est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet de Sorbonne Université.

Fait à Paris, le 20 octobre 2023

La doyenne de la Faculté des Lettres



Béatrice PEREZ